

# JUILLET

## 2010

# SANGUINET

### n° 3

Bulletin municipal de Sanguinet  
Direction de la publication : Bernard LAINE  
(Mairie de Sanguinet 40460)  
Photos : Mairie de Sanguinet, CDC des Grands  
Lacs, Office de Tourisme  
Imprimé par SODAL - Langon  
Papier recyclé et encres végétales

## Sanguinet bouge, Sanguinet vit, et c'est un véritable état d'esprit qui se met en place.

De nombreuses et nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur peine pour vivre leur passion, mais surtout, et c'est là le plus important, pour la partager avec les autres. Le résultat c'est qu'elles ou ils créent une commune vivante, des manifestations réussies, une vie communale dynamique.

Un nouveau festival, un grand succès, «**de Pages en Plages**» a réuni un public dense et créé un événement culturel nouveau et original à Sanguinet. Le traditionnel **Festival de JAZZ** pour sa 11<sup>ème</sup> édition, se prépare sous les meilleurs auspices avec une équipe nouvelle.

Les associations nous ont présenté des **spectacles et des animations** de très grande qualité (théâtre, galas de danse et de judo, défilé de mode, concerts, chorales, expositions, fêtes de la Saint Sauveur) qui démontrent leur vitalité.

**Fête en Bus** garantira la sécurité des participants aux fêtes voisines et permettra d'y participer en toute tranquillité.

L'association «**Entrepreneurs Sanguinétois**» réunit plus de 70 membres, qui coopèrent à l'avenir et au futur économique de notre commune, dont les élus partagent les projets et les demandes.

La création d'une zone industrielle, l'unification du fléchage informatif, et le renforcement, sur le réseau routier du balisage de Sanguinet, le soutien et l'accompagnement des élus à l'implantation ou à la création d'activités nouvelles sont autant de réponses à ces attentes.

La situation financière de notre communemaintenant connue de tous. Chacun a bien compris la démarche de vos élus qui se sont refusés, pour 2010, à un alourdissement de la fiscalité ; les responsables des services municipaux et la population participent à ce nouvel état d'esprit qui vise à prendre le problème à bras le corps, plutôt que de le subir. Chaque acteur participe à cette nouvelle dynamique.

La communication est devenue plus facile, plus spontanée : les réunions de quartiers, mais aussi la facilité d'accès à vos élus, le cahier citoyen, l'ambiance ouverte

qui règne au sein des commissions et dans les réunions avec les actrices et acteurs de notre commune, reflètent une évolution sensible des mentalités, dans le sens d'un dialogue plus serein et plus ouvert.

Ces signes ne nous font pas oublier nos engagements, ne nous occultent pas l'attente, légitime, de la population. Passons un été serein et bénéfique pour que nos envies se concrétisent dès la rentrée.

Bernard Laine



## LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Quelques décisions prises lors des derniers conseils... Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur [www.ville-sanguinet.fr](http://www.ville-sanguinet.fr) et par affichage à l'entrée de la mairie.*

### Réunion du 7 avril 2010

- **Taxes locales** : pas d'augmentation des taux d'imposition des trois taxes (habitation, foncière sur les propriétés bâties, foncière sur les propriétés non bâties) ; les taux appliqués en 2009 sont conservés.

- **Participation pour raccordement à l'égout** : afin de financer les importants travaux d'investissement préconisés par l'étude diagnostic (réhabilitation et restructuration du réseau, extension de la station d'épuration), le montant de base de la participation pour raccordement à l'égout a été revalorisé.

- **Budget primitif de la Commune 2010** : le budget adopté prévoit 4 140 750 € en section de fonctionnement et 1 452 199 € en section d'investissement (en auto-financement, pas de recours à l'emprunt).

### Réunion du 18 mai 2010

- **Tarifs du restaurant scolaire** : afin de réduire l'écart entre le coût de revient réel du repas et le tarif facturé aux familles, les tarifs ont été augmentés de 8%. Néanmoins, une modulation tarifaire selon le quotient familial sera pratiquée pour soutenir les familles les plus modestes.

- **Accueil périscolaire et accueil de loisirs** : les tarifs votés pour l'année scolaire 2009/10 sont reconduits pour 2010/11.

- **Chèque Emploi Service Universel (CESU)** : la commune est désormais affiliée au CRCESU, ce qui lui permet d'accepter le règlement des frais d'accueil des enfants par le biais de ces chèques dont bénéficient certaines familles.

- **Subvention FEC** : Le Conseil Général des Landes a attribué à la commune une somme de 5 348 € au titre du Fonds d'Équipement des Communes.

## Fascine action

La fascine est une vieille technique d'assemblage de branchage, utilisée pour créer des clôtures, freiner les ruissellements.

Sur la plage des Eaux Qui Rient, cet aménagement joue un rôle de filtre en piégeant le sable qui régulièrement envahit la piste cyclable.

Cette réalisation, qui s'intègre harmonieusement au paysage, a été effectuée par les Chantiers d'Insertion des Grands Lacs, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Grands Lacs Landais.

Jacqueline Fanari



Fête  
des  
bébés

Le 30 mai dernier, Sanguinet fêtait ses bébés de l'année.

De mai 2008 à avril 2009, ce sont 33 nouvelles frimousses qui ont pointé le bout de leur nez, soit 6 nouveaux nés de plus que l'an dernier.

On peut dire que la natalité, à Sanguinet, se porte bien !

Muriel Carrère

## Réunions de quartiers : à la rencontre de vos élus.

Les trois réunions de quartiers réalisées courant avril et début mai ont remporté un vif succès.

Les Sanguinétoises nous ont fait part de leurs manques dans les quartiers, de leurs besoins.

A l'analyse des comptes rendus, on peut noter beaucoup de questions sur la voirie, la vitesse, les pistes cyclables, le lac, le SIVOM.

Nous avons promis de répondre aux questions posées et d'apporter les solutions dans la mesure du possible.

Pour toutes les questions dont les compétences ne sont pas du ressort de la commune mais d'autres instances, des courriers sont déjà partis. Pour les autres, les services municipaux concernés reçoivent les directives.

Un grand merci à tous pour votre implication dans la vie municipale.

Muriel Carrère

## Formation défibrillateurs semi automatiques

La commune de Sanguinet s'est équipée depuis l'an dernier de deux défibrillateurs semi automatiques (DSA) pour les postes de MNS de Caton et du Pavillon.

Ces DSA ne servant que deux mois dans l'année, nous trouvons dommage de les laisser «dormir» dans un placard de la mairie en saison hivernale.

C'est pourquoi nous avons décidé de mettre ces DSA à disposition des associations sportives sanguinétoises ayant le plus grand nombre d'adhérents soit le club de judo et l'ASA à l'Espace Gemme ainsi que le club de rugby.

Le DSA qui se trouvera à l'Espace Gemme pourra bien entendu servir aux autres associations sportives du site (tennis de table...) dont les cours sont concomitants avec ceux des associations citées ci-dessus.



Nous avons donc organisé une formation pour les présidents, entraîneurs, professeurs de ces trois associations.

Les DSA seront installés pour l'hiver prochain dans la salle du club de rugby et dans les deux salles judo et ASA qui communiquent.

Muriel Carrère

## Scolarisation des tout-petits

Conformément à ce qui avait été annoncé au cours du dernier Conseil d'Ecole, les enfants nés en janvier et février 2008, et dont les parents en ont fait la demande, pourront être accueillis à l'école maternelle à la rentrée de septembre. Cette scolarisation des tout-petits, dont la question se pose à chaque fin d'année scolaire, n'est possible que lorsque l'effectif global de l'école le permet et qu'elle s'inscrit harmonieusement dans les cinq classes (nombre de cours doubles...). Elle est soumise, en tout état de cause, à un critère d'âge.

La décision, qui incombe à l'équipe enseignante, reçoit l'approbation de la municipalité. Nous rappelons également que pour l'éducation nationale, la scolarisation des 2 à 3 ans ne fait officiellement partie des pratiques que dans les écoles en Réseau Réussite Scolaire (secteurs difficiles), ce qui n'est pas le cas de Sanguinet.

Jacqueline Fanari

# Journées du Patrimoine : A la découverte de l'histoire de Sanguinet !

Considéré comme l'événement culturel de la rentrée, les **jours du patrimoine** se dérouleront cette année les 18 et 19 Septembre sous le thème des «hommes : quand femmes et hommes construisent l'Histoire»

Ces deux journées seront l'occasion de retracer l'évolution de Sanguinet et de rendre hommage à toutes ces personnes qui un jour ont marqué l'histoire de notre village. Instant d'une mémoire partagée, la prochaine édition des journées du patrimoine vous fera voyager à travers plus de 3000 ans d'histoire : de Losa aux illustres personnages de ce siècle en passant, au détour, par l'ère médiévale.

Ouvert à tous gratuitement, le musée vous contera la vie des premiers hommes présents sur notre territoire puis ce voyage vous amènera à découvrir l'histoire de notre église.

Autre étape de cette belle balade, Sanguinet vous dévoilera ses secrets à travers le circuit de l'eau et pour finir une exposition sera consacrée aux Grands Hommes ayant scellé leur nom à celui de notre village.

Nathalie Soubaigné



*A cette occasion, bénévoles et archives privées seront les bienvenus pour agrémenter ce week-end culturel. Pour plus de renseignements, contacter le service culturel à la Mairie au 05.58.82.11.82*

## Promotion de Sanguinet

Une journée de cohésion avec le Crédit Agricole d'Aquitaine a eu lieu sur notre commune. C'est grâce au dévouement de quelques commerçants Sanguinetois que cette journée a été organisée.

C'est autour du lac que 120 personnes de toute l'Aquitaine se sont retrouvées pour découvrir notre joyau : le lac. En effet c'est en canoës, kayaks, pédalos, que nos explorateurs ont pu faire le tour des plages de Sanguinet, de Caton (point de rendez-vous avec petit déjeuner aux tripes de veaux), en passant par Les Eaux Qui Rient (point culturel avec Bernard Maurin qui leur a expliqué la formation des lacs, le musée de Sanguinet), la plage du Pavillon (dégustation de produits du terroir: foie gras, vin de Tursan...), pour rejoindre ensuite, toujours à coups de pagaies et de pédales, la plage des Aigrettes ou une découverte à «l'aveugle» des vins blancs liquoreux les attendait. C'est en ramant ensuite jusqu'à la



plage de Put Blanc que nos aventuriers sont partis à la recherche de totems, et ont abouti enfin au repas «pique-nique» tant mérité après tant d'efforts et dans un cadre superbe où le soleil s'est joint au rendez-vous.

La municipalité tient à encourager ce genre d'entreprise, et remercie Madame Harry tout particulièrement pour avoir su organiser cette journée et se procurer le matériel nautique. Un grand merci également à «Cave et Gourmandises» pour toute la logistique et accompagnements «liquides», merci à Intermarché Sanguinet qui s'est chargé de la logistique «solides» et merci à Christophe Laborde pour son aide à la sécurité des embarcations.

Muriel Carrère



A l'approche de l'été notre village s'anime. En ce mois de juin, nous avons eu la chance et le plaisir d'assister aux shows de nos différentes associations. Qu'il s'agisse de théâtre, de danse, de mode, d'art, de musique, de littérature, la vie culturelle de notre village se porte bien, très bien même au vu des superbes prestations qui ont été données. Nombre d'entre vous s'investissent avec talent dans ces activités et cela fait plaisir à voir.

Le festival de jazz s'inscrit directement dans cette vie culturelle que votre municipalité s'engage à soutenir. Notre volonté étant de rendre accessible au plus grand nombre cet événement, de nombreuses formules s'offrent à vous pour profiter de ce festival.

Tout comme l'année dernière, la soirée du jeudi sera entièrement gratuite.

Mais nous avons souhaité des nouveautés cette année : l'Espace Gemme sera libre d'accès les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25. Vous pourrez ainsi assister gratuitement à de nombreux concerts jusqu'à 21 heures, tout en vous restaurant et en profitant de la bodega.

Un Pass Famille permettra aux parents de familles plus ou moins nombreuses de faire découvrir à leurs enfants, pour un prix très attractif, de grands noms du Jazz.

Un marché d'artisans créateurs d'art animera l'entrée de l'Espace Gemme tous les soirs.

En espérant vous voir nombreux, pour que ce festival soit une réussite et profite à tous.

Pour tous renseignements, réservations, n'hésitez pas à vous adresser à l'Office de Tourisme, place de la mairie.

Tel: 05 58 78 67 72

officedutourisme@sanguinet.fr  
www.jazzinsanguinet.com

Samuel Guillet

## Sanguinet monte à bord du bus des Férias....



Grâce à un partenariat avec l'association de Prévention Routière, Sanguinet pourra dès cet été profiter de l'opération «Fêtes en Bus »

à l'occasion des fêtes de Parentis les soirs des 6 et 7 août.

Départ de Sanguinet, place de la mairie à 22h.  
Retour de Parentis, centre administratif à 3h30.

Moyennant un titre de transport de 3 euros l'aller-retour, les futurs festayres pourront profiter de leur soirée en toute sécurité. Ainsi jeunes et moins jeunes pourront s'amuser, et les parents seront rassurés à l'idée que leurs enfants puissent rentrer sans danger. Les horaires ainsi que les conditions d'utilisation seront disponibles prochainement à la Mairie (05.58.82.11.82) et sur le site internet [www.ville-sanguinet.fr](http://www.ville-sanguinet.fr).

Alors bonne saison estivale à tous et que la fête soit belle!

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé et interdit aux mineurs*

Nathalie Soubaigné

## Autant en emporte le kite...

Les amateurs et les pros du kite-surf ont trouvé à Sanguinet une plate-forme d'évolution idéale. Ils s'y exercent toute l'année et pratiquement par tous les temps.



Les zones de départ à Sanguinet sont officiellement identifiées, l'une à la jetée de l'Estey et l'autre à la plage des Aigrettes. Il est rappelé que toute évolution dans la conche est interdite.

Avec la saison estivale, un plus grand nombre de pratiquants se côtoieront sur notre plan d'eau. Les bonnes pratiques, la courtoisie, le respect des règles éviteront les incidents et feront que toutes et tous repartirez la tête remplie de souvenirs mémorables.

L'été, l'axe des vents dominants change et pousse invariablement les voiles vers la conche; c'est pourquoi les départs de la plage des Aigrettes sont suspendus du 1er juillet au 31 août. L'arrêté municipal 1824A le stipule clairement depuis 2009 et il est bien évidemment applicable en 2010. Merci de le respecter.

Pour mémoire, un rappel de quelques règles de base:

- pas de pratique dans les zones réservées à une autre activité (planche, baignade, etc)
- respect des 5 nœuds dans la zone des 300 mètres
- pas de traversées du public dans la zone de montage et de mise à l'eau.

La municipalité vous souhaite bon vent et un très bel été à Sanguinet.

Patrice Soualle

## La parole aux jeunes

A l'occasion de ce début d'été et des grandes vacances, la municipalité a décidé de s'adresser aux 220 jeunes vivant sur la commune. La commission jeunesse, consciente du manque de structures adaptées et d'animations souhaite aujourd'hui connaître les besoins et envies de la jeunesse d'aujourd'hui et de demain. Comment imaginent-ils le village? Que désirent-ils?... Tant de questions auxquelles seuls les jeunes peuvent répondre. Dans l'optique d'une réunion spéciale jeunesse qui se tiendra à la rentrée, nous avons choisi de joindre en annexe un questionnaire auquel les jeunes pourront répondre sans tabou. L'occasion de constituer un groupe de travail basé sur le volontariat, de discuter et de parler de projets.

En attendant quelques volontaires, la municipalité a rencontré en amont la Direction de la Jeunesse et des Sports et les services de la Caisse d'Allocations Familiales afin de discuter d'un futur projet jeunesse et d'une future maison des jeunes. Ainsi, la municipalité dispose désormais d'un espace prêt à accueillir une maison des jeunes grâce à la générosité du CRESS. Bien sûr, certains travaux de mise aux normes seront nécessaires de même que le recrutement d'un animateur. Aussi faudra-t-il aménager ce local ; mais nous sommes certains que les jeunes avec l'aide de la municipalité et de leurs parents seront enthousiastes à cette idée et pourront eux-mêmes décorer ce local à leur goût.

## Votre avis nous intéresse

Ceci étant, peut-être les jeunes ont-ils envie de sorties ou d'animations ponctuelles? Certaines choses sont réalisables dans un futur proche mais nous avons besoin de connaître vos opinions que vous ayez 12 ou 20 ans. Une chose est certaine, la municipalité a inscrit sur son budget une enveloppe entièrement dédiée à la jeunesse.

Alors, tous à vos crayons pour un dernier devoir afin d'imaginer Sanguinet pour les jeunes avant de vous souhaiter de très bonnes vacances.

Nathalie Soubaigné

# Opération jussie

Comme annoncée dans le précédent bulletin, une opération d'arrachage de jussie a été mise en place du 31 mai au 4 juin. En raison de l'importance de la surface à traiter, la commune a décidé en accord



avec ses partenaires de pratiquer une intervention mixte (mécanique et manuelle).

L'intervention mécanique réalisée sur 2 jours à l'aide d'une embarcation spécialisée (Truxor) propriété de la Communauté de Communes des Grands Lacs (CCGL) a permis de traiter environ 100 mètres de berge.

L'intervention manuelle qui a mobilisé une dizaine de personnes par jour a permis de traiter : 100 m en finition suite au traitement mécanique et 50 m en traitement manuel seul.

Merci à tous les participants : bénévoles de la commune, ACGELB, AAPPMA, CCGL, CIGL (Chantiers d'Insertion des Grands Lacs).

Cette opération sera à renouveler afin de contenir la belle envahissante.

Un rappel, surtout ne pas se laisser séduire par la beauté de ses fleurs d'un jaune lumineux car son pouvoir invasif est redoutable.

Jacqueline Fanari

## Crastes et fossés : bien commun du territoire

*Le réseau des crastes et des fossés permet de drainer*

*les eaux pluviales qui ne peuvent être absorbées par le sol.*

*C'est grâce à ce réseau essentiel que des zones du territoire de Sanguinet ne sont pas inondées.*

L'urbanisation importante de certains espaces naturels depuis quelques années entraîne une imperméabilisation du sol, ce qui renforce l'importance du bon fonctionnement du réseau des crastes et des fossés. Les obligations en matière d'entretien ne relèvent pas de la seule compétence de la commune.

### Les crastes

En règle générale, l'entretien des crastes et des ouvrages situés sur celles-ci est à la charge des propriétaires riverains. Dans les zones sylvicoles (non urbanisées), cet entretien incombe à l'association de Défense des Forêts Contre les Incendies (D.F.C.I.).

#### Comment entretenir sa craste?

L'entretien d'une craste qui répond à un besoin d'intérêt général doit respecter quelques principes essentiels:

- l'eau doit s'écouler doucement
- la craste ne doit pas être mise à nu ; le maintien de certains végétaux ralentit le cours de l'eau, préserve le milieu naturel et évite l'érosion des berges,

donc l'ensablement des crastes.

#### Ce qu'il faut faire :

- enlever les vases, sables et autres dépôts du lit de la craste
- enlever les débris flottants et élaguer les branches basses et pendantes des arbres
- faucher les herbes et les joncs des berges et du lit, arracher les racines des plantes envahissantes et les conditionner dans un sac fermé (voir Lettre du Maire Automne 2004 ou contacter l'A.A.P.P.M.A).
- maintenir en bon état d'entretien tous les ouvrages (ex : ponts).

#### Ce qu'il ne faut pas faire:

- creuser le lit de la craste et les berges
- utiliser un engin type tractopelle pour procéder au nettoyage

#### Contacts :

Informations générales  
mairie service urbanisme et aménagement au 05 58 82 11 82  
Informations plantes envahissantes  
A.A.P.P.M.A au 05 58 78 69 01

### Les fossés

La nature de la voirie détermine le régime applicable en matière d'entretien: le gestionnaire de la

voie doit entretenir le fossé longeant cette voie.

Le département entretient le fossé longeant une voie départementale. La commune entretient le fossé longeant une voie communale. La communauté de communes entretient le fossé longeant une voie d'intérêt communautaire. Le propriétaire privé entretient le fossé longeant sa voie privée. Les propriétaires privés bénéficiant d'une permission de voirie pour accéder de la voie publique à leur propriété privée sont tenus d'entretenir l'ouvrage permettant cet accès (ex: pont sur fossé avec buse ou non).

Thierry Rameau



# La CdC, qu'es aquo ?



La Communauté des Communes (CdC) des Grands Lacs est composée de 7 communes: Biscarrosse, Gastes, Luë, Parentis en Born, Sainte Eulalie en Born, Ychoux et Sanguinet. Elle a été créée le 15 novembre 2002 pour une prise d'effet au 11 décembre 2002.

Quelles sont les compétences la CdC des Grands Lacs ?

## L'aménagement de l'espace :

Il consiste à prévoir et réaliser les aménagements du futur. Ainsi, la CdC fait des études générales d'urbanisme et d'aménagement. Avec la CdC de Mimizan elle entreprend la création d'un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT). C'est un document d'urbanisme sur 20 ou 30 ans qui a pour but de prévoir les évolutions futures du développement du territoire. Elle peut acquérir des immeubles pour constituer des réserves foncières destinées à l'aménagement et la valorisation des entrées de villes ou à la création de Zone d'Aménagement Concerté sur son territoire.

## Le développement économique :

La CdC réalise des actions afin de promouvoir notre territoire, auprès des entreprises, pour trouver des partenaires porteurs de projets de créations d'emplois. Elle assure la création, l'entretien et la gestion des nouvelles zones d'activités. Elle s'occupe de l'insertion par l'économie de personnes en difficulté, en soutenant financièrement l'association des Chantiers d'Insertion des Grands Lacs.

## La protection et la mise en valeur de l'environnement :

La CdC entretient nos rivières, elle assure la gestion des niveaux des étangs et des cours d'eau. Elle préserve la qualité des eaux de baignades des lacs et de la mer par des mesures préventives, la coordination des moyens et la sensibilisation auprès du public. Elle élabore des schémas spécifiques prenant en compte les risques de pollution en partenariat avec l'Etat ou la Région. Elle aide à l'entretien et à la création des chemins de randonnée, afin de mettre en valeur nos espaces naturels. Afin de résoudre le problème des chiens errants, elle a mis en place un projet d'une fourrière-refuge à Parentis-en-Born, au lieu-dit "La Lucate", qui est dans l'attente d'une prise de position favorable de la SPA. La CdC a délégué la collecte et le traitement des déchets au SIVOM du canton du Pays de Born.

## La politique du logement et du cadre de vie :

Elle assure la gestion des aires d'accueil et de grand passage des gens du voyage (y compris pour le compte de la CdC de Mimizan). Il convient de signaler que la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Parentis-en-Born verra le jour au dernier trimestre 2010.

Elle mène une réflexion sur la création d'un pôle de services et d'un réseau gérontologique inter communautaire entre les villes de Mimizan, Biscarrosse et Parentis.

## Assurer la qualité de la voirie pour la sécurité et le confort des déplacements :

La CdC assure les travaux de création, d'aménagement et d'entretien des voiries transférées ou créées et prend en compte l'aménagement, l'entretien et la création des voies nouvelles (routes et pistes cyclables). Elle prend en charge obligatoirement les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement.

La CdC est responsable de la mise en place des panneaux de signalisation.

## Aérodrome vert :

La Cdc lance un concept innovant sur le territoire légendaire de l'hydravation. Après avoir réalisé une étude avec le Conseil Général des Landes, elle souhaite développer une aviation verte s'inscrivant dans le développement durable et la protection des espaces naturels protégés.

Muriel Carrère

## La Communauté des Communes des grands lacs en quelques chiffres

24653 habitants,  
640 km<sup>2</sup> de superficie,  
206 km de voies communautaires,  
76 km de longueur de cours d'eau,  
5 600 ha lac de Cazaux-Sanguinet,  
3 400 ha lacs de Biscarrosse -  
Parentis en Born.

Elle est constituée de 30 délégués communautaires dont vos représentants pour Sanguinet sont Bernard Laine, Muriel Carrère, Victor Igreja, Thierry Rameau.

# Eclairage public : une meilleure gestion à partir de septembre

Ou «Comment sauver la planète en faisant des économies?»

Lors de notre dernière réunion publique, nous vous avons informés de notre intention de réduire l'éclairage public à Sanguinet.

Ce projet, qui trouve un large consensus auprès des habitants de notre commune, n'a, en fait, rien d'exceptionnel, puisqu'il reprend en partie les recommandations environnementales européennes, en matière de réduction de la pollution lumineuse. Il est, tout au plus, précurseur des mesures qui seront probablement prises un peu partout, dans les mois et les années qui viennent.

Nous allons ainsi contribuer au rétablissement du rythme de photosynthèse, indispensable au développement harmonieux de nos plantes, et redonner un peu plus d'intensité aux étoiles, radars si utiles aux oiseaux migrateurs, en participant à la réduction du halo lumineux qui "emprisonne" notre planète bleue.

Cette noble cause ne doit pas nous faire oublier l'intérêt économique de ce projet, qui, en fonction du scénario qui sera choisi cet été par le groupe de travail, pourra nous faire économiser jusqu'à 40 % de notre facture annuelle d'éclairage, soit plusieurs milliers d'euros par an, et qui s'inscrit donc, dans notre plan de retour à l'équilibre des finances.

Par ailleurs, et tel que cela vous a été présenté, nous avons, bien entendu, vérifié auprès de quelques communes, ayant déjà mis en place des coupures nocturnes, que l'absence d'éclairage public, n'était nullement un facteur aggravant, bien au contraire, en matière d'incivilité ou d'accidentologie. Il n'empêche, que nous reviendrons vers vous, début septembre, pour vous rappeler, notamment, les règles élémentaires de circulation nocturne, que vous soyez automobiliste, cycliste ou bien piéton.

Nous vous communiquerons également, avec précision, le plan de coupures, tel qu'il aura été défini pour tenir compte de nos spécificités, en particulier, celles qui sont inhérentes à notre statut de commune touristique.

Michel Edel



Halo lumineux d'une ville à 7 km de distance

## Point sur les travaux en ce début d'été



- La police municipale est désormais installée dans l'ancien bâtiment du crédit agricole (90 avenue du Born). Tous les travaux d'aménagement ont été totalement faits en régie, par les services municipaux.

- Vous remarquerez les nouveaux panneaux d'indication devant et à coté du musée, à l'espace Gemme et bientôt au port de l'Estey, avec du bois de récupération et le savoir faire de nos agents du centre technique municipal.
- La pose de barrières en bois devant le boulodrome et à l'Estey.
- La CDC a fait poser par les chantiers

d'insertion des grands lacs (CIGL) des barrières tressées pour

protéger la piste cyclable de la plage des Eaux qui Rient.

- L'aire des Bardets : réaménagement de l'aire de vidange pour les camping-cars.

- La réfection complète d'une classe maternelle pour cet été par deux agents municipaux.

- La confection d'un ponton de mise à l'eau à l'Estey.

- L'installation de jeux dans la cour de l'école maternelle

Nous pouvons compter sur nos agents des services techniques pour l'installation des tentes et podium nécessaires aux animations estivales. Je me joins à mon équipe pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Victor Igreja

## Hommage aux anciens combattants



A l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de l'Appel du général de Gaulle, vendredi 18 juin dernier, un diplôme d'honneur a été remis par le maire à trois des anciens combattants ayant pu se rendre à la réception organisée dans la mairie (sept Sanguinétois en sont récipiendaires). Initié par le Secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, ce diplôme vise à dire la reconnaissance de notre pays à l'ensemble des combattants de la seconde Guerre mondiale, «hommes qui ont fait que nous vivons dans un pays libre et indépendant».

## Plan canicule 2010

### Prévenir et informer les personnes les plus fragilisées

A l'heure où la chaleur arrive sur notre région, les personnes de plus de 65 ans habitantes de Sanguinet, les personnes handicapées quel que soit leur âge, ainsi que les personnes inaptes au travail, isolées au plan social ou familial, ont la faculté de solliciter leur inscription volontaire au registre communal ouvert au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), lequel dispose de formulaires spécifiques à leur disposition.

**Pour tout renseignement, veuillez contacter le CCAS au 05.58.82.12.23.**

## EN BREF

### Prenez date : samedi 4 septembre prochain.

Les associations sanguinétoises et la municipalité travaillent activement pour vous proposer un rendez-vous «à la découverte de la vie associative, culturelle et sportive locale»

### Prochaines distributions de sacs poubelles

- Lundi 12 juillet 2010 et Lundi 9 août 2010 de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30, dans les locaux de l'ancienne caserne des pompiers. Il est rappelé que le personnel de la déchetterie est employé par le SIVOM et non pas par la commune.

### Sous les lignes, prudence : restons à distance

ERDF et RTE rappellent les conseils de sécurité à respecter lorsque vous évoluez à proximité des lignes électriques.

Tous les conseils sur <http://www.sousleslignes-prudence.fr>



### Bois de chauffage

Les bois de nos parcelles endommagées par la tempête Klaus ont été mis en vente et sont en cours d'exploitation. Nous enregistrerons donc une diminution du bois de chauffage destiné au CCAS, les conditions d'attribution seront donc revues et la livraison aux bénéficiaires ne pourra se faire que vers le mois d'octobre et uniquement en 0,50 cm de long. Pour tout renseignement contacter le CCAS au 05 58 82 12 23.

# Agenda

## ANIMATIONS PERMANENTES

### Marchés

Tous les mercredis matin, samedis matin en juillet et août. Tous les samedis matin hors saison.

Marché nocturne tous les samedis soir (juillet et août)

### Sentier du Résinier

En juillet et août, visite gratuite avec démonstration de gemmage. Sans inscription, rendez-vous le lundi matin à 10h30, Chemin de Sabas, après le camping Les Oréades.

### Exposition d'Art et d'Artisanat

Voir affichage local

### Pétanque

Concours de pétanque tous les mardis et vendredis à 18h30 - (Boulodrome Espace Gemme)

## ANIMATIONS JUILLET 2010

### SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 JUILLET

FESTIVAL GEMME LA RÉSISTANCE  
Espace Gemme

### JEUDI 8 JUILLET

SPECTACLE "GUIGNOL" - Place du marché - 20H30

### LUNDI 12 JUILLET

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30

### MARDI 13 JUILLET

REPAS CHAMPÊTRE, BAL gratuit - Place de la mairie

FEU D'ARTIFICE - Bord du lac (entre la plage des Eaux qui rient et Beau Rivage) - 23H00

### MERCREDI 14 JUILLET

SPECTACLE ENFANT gratuit - Podium Office du Tourisme - 11H

### JEUDI 15 JUILLET

SPECTACLE "GUIGNOL" - Place du marché - 20H30

### SAMEDI 17 JUILLET

REPAS CHAMPÊTRE, BAL gratuit - Place de la mairie

### LUNDI 19 JUILLET

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30

### JEUDI 22, VENDREDI 23, SAMEDI 24, DIMANCHE 25 JUILLET

JAZZ IN SANGUINET - Espace Gemme

### LUNDI 26 JUILLET

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30

### MARDI 27 JUILLET

CONCERT gratuit - Podium Office du Tourisme - 21H00

### MERCREDI 28 JUILLET

SPECTACLE ENFANT gratuit - Podium Office du Tourisme - 11H

### JEUDI 29 JUILLET

SPECTACLE "GUIGNOL" - Place du marché - 20H30

### SAMEDI 31 JUILLET

REPAS CHAMPÊTRE, BAL gratuit - Place de la mairie

## ANIMATIONS AOÛT 2010

### LUNDI 2 AOÛT

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30

### MARDI 3 AOÛT

CONCERT gratuit - Podium Office du Tourisme - 21H00

### MERCREDI 4 AOÛT

SPECTACLE ENFANT gratuit - Podium Office du Tourisme - 11H

### JEUDI 5 AOÛT

SPECTACLE "GUIGNOL" - Place du marché - 20H30

### VENDREDI 6, SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 AOÛT

ESTIVALES DU FOIE GRAS - Espace Gemme

### SAMEDI 7 AOÛT

REPAS CHAMPÊTRE, BAL gratuit - Place de la mairie

### LUNDI 9 AOÛT

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30

### MARDI 10 AOÛT

CONCERT gratuit - Podium Office du Tourisme - 21H00

### MERCREDI 11 AOÛT

SPECTACLE ENFANT gratuit - Podium Office du Tourisme - 11H



Retrouvez toutes ces animations sur le guide de l'Office de Tourisme

### JEUDI 12 AOÛT

SPECTACLE "GUIGNOL" - Place du marché - 20H30

### SAMEDI 14 AOÛT

REPAS CHAMPÊTRE, BAL gratuit - Place de la mairie

### DIMANCHE 15 AOÛT

FOIRE DU LAC - toute la journée

REPAS CHAMPÊTRE, BAL gratuit - Place de la mairie

SPECTACLE LA MAGIE DE L'EAU

Office du Tourisme - 23H

### LUNDI 16 AOÛT

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30

### MARDI 17 AOÛT

CONCERT gratuit - Podium Office du Tourisme - 21H00

### MERCREDI 18 AOÛT

SPECTACLE ENFANT gratuit - Podium Office du Tourisme - 11H

### JEUDI 19 AOÛT

SPECTACLE "GUIGNOL" - Place du marché - 20H30

### LUNDI 23 AOÛT

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30

### MARDI 24 AOÛT

CONCERT gratuit - Podium Office du Tourisme - 21H00

### MERCREDI 25 AOÛT

SPECTACLE ENFANT gratuit  
Podium Office du Tourisme - 11H

### JEUDI 26 AOÛT

SPECTACLE "GUIGNOL" - Place du marché - 20H30

### LUNDI 30 AOÛT

CIRQUE - Rue Nouvelle - 20H30



*Le lac de Sanguinet est une source d'inspiration permanente ; la lumière, les brumes, les vents sont autant de facteurs qui le modifient, offrant des paysages aux variations multiples...*

*Mais c'est aussi au petit matin que je l'aime particulièrement ; sa clarté et sa sérénité étant la promesse d'une belle journée d'été.*

*Françoise Charpentier*

**Appel aux artistes pour le prochain numéro**